



Une équipe unie
Des candidats qui ont fait leurs preuves
au service d'objectifs ambitieux

Du jeudi 24 novembre au jeudi 1^{er} décembre vous serez appelé à élire vos représentants au sein du CSE pour 4 ans.

Notre syndicat a souhaité vous présenter son programme électoral, en somme ses objectifs syndicaux pour les 4 prochaines années.

Nous avons aussi un bilan à faire valoir, notamment au travers des nombreux accords signés :
- Les NOE, l'intéressement, la flexibilité des horaires de bureaux, la GPEC, le handicap etc.
Tous ces accords ont apporté de notables avantages pour les salariés, sans notre signature, les avancées auraient été bien inférieures à celles que nous avons réussi à sécuriser dans ces accords. Rappelons au passage que sur le plan juridique, nous sommes régis par le principe de l'accord majoritaire.

Un accord majoritaire se caractérise par le fait qu'une ou des organisations syndicales signataires doivent représenter plus de 50 % des suffrages exprimés au 1^{er} tour des élections pour le valider. A Caterpillar, si nous tenons compte des résultats des dernières élections, il faut nécessairement la signature de 3 syndicats, c'est beaucoup... C'est même trop !

FO, 1^{er} syndicat représentatif dans l'entreprise "pèse" 23,4 %, nous sommes malheureusement loin des 50 % nécessaires à la validation d'un accord majoritaire.

Il faut bien que tout le monde prenne conscience que l'absence d'accord est pénalisant pour l'ensemble des salariés, il y a forcément des pertes d'avantages et de salaires qui en découlent. Les actions en justice ne peuvent pas remplacer l'absence d'accord, la preuve en est apportée avec les procès sur le STIP (tous perdus) et les procès sur l'intéressement (tous perdus eux aussi).

Notons au passage que le dernier projet relatif à la flexibilité des horaires de bureaux signé que par FO n'a pas pu être validé. Cela a eu pour conséquence de priver les salariés concernés d'une extension de leur plage horaire pendant la prise des repas et l'extension de la comptabilisation des heures effectuées en plus dans la semaine. Tout ceci à cause du refus de la CFTC de signer l'accord, nous ne parlons pas des autres OS moins représentatives dans cette catégorie du personnel.

L'accord sur l'intéressement a bien failli lui aussi ne pas être signé, ce qui aurait fait perdre à coup sûr plus de 300 € net par an et enterrer définitivement toute forme d'intéressement.

Au dernier moment un 3^{ème} syndicat a enfin consenti à le signer après s'être décidé à consulter les salariés.

Le problème est que les OS qui refusent de signer certains accords importants ne consultent parfois même pas les salariés pour recueillir leurs avis ; ce qui est quand même un comble pour des syndicats censés les représenter.

Par moment, il a une forme d'autisme syndical qui s'installe et qui conduit certaines OS à décider et

à penser à la place des salariés... Ne nous y trompons pas, ce travers représente un réel danger dans le monde dans lequel nous évoluons !

Pour ce qui nous concerne, nous savons écouter les salariés, les entendre ; travailler avec les autres OS quand c'est nécessaire et être à l'initiative d'intersyndicales. La défense de l'intérêt général reste toujours au cœur de nos préoccupations ; l'idéologie sectaire et dogmatique nous la laissons à d'autres.

Vous l'avez compris, la volonté de FO est bien de construire du dialogue social en sortant du conflit permanent dans lequel certains souhaitent nous enfermer. La grève reste pour nous l'arme ultime, le dernier recours, et ce n'est jamais de gaité de cœur que nous y recourons ; cela arrive parfois quand la Direction ne nous en laisse pas le choix.

Les élections de novembre sont l'occasion de faire un choix entre les différentes listes syndicales qui vous sont proposées, nous vous avons expliqué plus haut comment nous fonctionnons et sur quels principes. Maintenant nous allons vous présenter nos acquis, où plus modestement ce que nous avons contribué à mettre en place avec d'autres, et nous finirons par nos priorités syndicales pour les 4 prochaines années.

Les acquis obtenus auxquels notre syndicat a fortement contribué :

- La garantie de ressources en cas de longue maladie.
- La mutuelle subventionnée pour tous.
- L'instauration du plan d'épargne entreprise pour tous.
- Les 35 heures (**dont aucun syndicat ne voulait et que seule FO a signé**). Nous n'avons pas besoin à l'époque d'un accord majoritaire.
- Les primes d'intégration d'horaires.
- L'augmentation de la prime d'ancienneté et l'ajout d'une tranche supplémentaire à 18 ans.
- Les congés de fin de carrière.
- La mise en place du forfait mobilité.

Nos revendications, nos ambitions, nos priorités pour les 4 ans à venir :

1. **Le STIP** : Nous souhaitons le faire augmenter, sans procédure juridique fastidieuse, discriminatoire et incertaine. Nous voulons surtout que son augmentation ne se fasse plus au détriment des augmentations générales comme cela a été le cas au cours des dernières années.
Nous souhaitons sortir de cette logique absurde dans laquelle notre Direction et d'autres Organisations syndicales tentent de nous enfermer.
2. **La semaine de 4 jours** : Nous demandons à la Direction l'ouverture rapide de négociations sur son instauration pour un démarrage dès 2023.

3. **L'intéressement** : nous souhaitons qu'il soit notablement augmenté. L'accord initial de 2000 à 5,5 % du salaire annuel, avait été signé par notre seul syndicat ; malheureusement il avait été frappé d'opposition, par la CGT et l'ancienne CFDT, supprimant du même coup le versement de cette prime pendant près de 10 ans. Nous souhaitons revenir progressivement au même pourcentage de l'époque.

L'embauche définitive des CDD :

Nous demandons que les CDD actuels qui ont fait leurs preuves puissent tous être transformés en CDI. L'entreprise doit comprendre que c'est la seule façon de motiver et récompenser justement ces personnes, qui ont comme on dit trivialement, ont "mouillé le maillot". L'entreprise a une dette morale envers ces salariés qui ont tant donné, et il ne faut pas que nos dirigeants l'oublient.

L'amélioration des conditions de travail :

- L'ergonomie ; nous pensons qu'un grand nombre d'actions peuvent être menées dans ce domaine notamment sur certains postes de travail jugés pénibles.
- L'enrichissement des tâches de façon à rendre le travail plus intéressant ; moins rébarbatif et moins monotone.
- Reconstruire une relation de confiance entre maîtrise et opérateurs. Des tensions, des incompréhensions existent, il faut en déterminer les causes et trouver des solutions adaptées.
- La réduction drastique de la flexibilité qui perturbe la vie de famille de nombreux salariés. Gérer c'est prévoir, si seulement nos Dirigeants faisaient l'effort d'affiner un peu leurs prévisions, les conditions de travail en seraient bien meilleures.
- Augmentation du nombre de jours de télétravail.
- L'accord sur la flexibilité des horaires de bureau doit progresser. Les salariés travaillant dans les bureaux doivent pouvoir venir travailler plus tôt le matin et partir plus tôt le vendredi. Le décompte des heures travaillées devrait pouvoir se faire non plus sur la semaine, mais sur le mois, comme cela se pratique dans d'autres entreprises.

4. **Reconnaissance de la pénibilité du travail :**

Dans certains secteurs de production, notamment les chaînes de montage à flux captifs ou pas, chenillages, maillons etc, la pénibilité est plus intense, plus difficile à supporter, nous demandons qu'une prime de reconnaissance et d'attractivité soit accordée aux opérateurs, 200 € de plus mensuels seraient un bon début.

5. **Mise en place d'un plan de déroulement de carrière pour les non-cadres:**

Comme pour les cadres, nous demandons qu'il soit proposé à chaque salarié un plan de déroulement de carrière assorti d'un plan de formation qui va avec. Il n'y a rien de plus révoltant que de voir des salariés qui ont passé pour certains plus de 40 années au sein de Caterpillar et qui finissent leur carrière au même coefficient que lors de leurs embauches. Il y a là une forme de mépris social qu'il faut combattre et notre syndicat jouera son rôle pour faire changer cet état de fait.

6. **Augmentation de la prise en charge par l'entreprise de la mutuelle :**

Augmentation de la prise en charge, passage de 60 % à 80 % pour l'entreprise. Les mutuelles augmentent et deviennent une charge de plus en plus difficile à supporter pour les familles.

Un effort doit être fait dans ce domaine.

7. Revalorisation du salaire mini de l'entreprise :

Passage du salaire mini à 2000 €.

8. Mise en place de la subrogation en cas de maladie :

La subrogation est un dispositif comptable qui permet aux salariés absents pour maladie de percevoir l'intégralité de leurs salaires à chaque fin de mois. A charge à l'employeur de récupérer les indemnités versées par la sécurité sociale. Ce dispositif fonctionne correctement dans de grandes entreprises, il n'y a pas de raison qu'il en soit autrement à Caterpillar.

9. Augmentation significative de la prime de transport accordée par Caterpillar :

FO ne se satisfait pas du montant dérisoire versé aux personnes concernées, d'autant que nos dirigeants ont complètement supprimé les cars, des dizaines de milliers d'euros ont été ainsi économisés, ils doivent maintenant assumer leur choix et ne pas le faire supporter aux salariés.

10. Augmentation du forfait mobilité : Passage de 200 € à 500 €. Nos dirigeants prêtent depuis peu une oreille attentive aux considérations écologiques, c'est très bien ; qu'ils mettent maintenant leurs paroles en conformité avec leurs actes. La plupart des entreprises de notre taille vont bien au-delà des 200 €.

11. Heures supplémentaires : nous demandons que la majoration soit passée de 25 % à 30 %.

12. Classifications ouvriers : Création d'un coefficient intermédiaire à 230 pour les opérateurs de production. Ce qui serait pour nous une façon de reconnaître la polyvalence que nécessite le travail dans les ateliers.

Nos candidats

1^{er} collège

	Titulaires	Suppléants
1	Bounouara Douadi	Labartino Yves
2	Paineaud Dominique	Diez Laurence
3	Belmounes Farid	Barbagli Gilles
4	Goujaud Thierry	Monteiro Victor
5	Gerbelli Christophe	Bounouara Douadi
6	Barbagli Gilles	Goujaud Thierry
7	Labartino Yves	Belmounes Farid

2^{me} collège

	Titulaires	Suppléants
1	Gamez Robert	Benhamdi Farid
2	Goffredo Carmeline	Didelle Valérie
3	Carrozza Mario	Mahdjoub Reda
4	M'Hamed Achani	Regard Stéphane
5	Rey Eric	Piveau Stephane
6	Mouadna Salah	Pomposa Jean-Pascal
7	Pinel Eric	Begag Azzedine

Avec FO, l'ambition au service de vos intérêts !

Du jeudi 24 novembre au jeudi 1^{er} décembre 2022.

Votez et faites Voter FO